



Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA261

Responsable de l'enseignement : Pr Benoit Terris, Dr Beatrix Cochand-Priollet

Forme de l'enseignement : en présentiel avec cours théoriques en distanciel

Universités partenaires : Universités Lille, Lyon, Reims et Toulouse

 Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

Objectifs

- Assurer une formation post-universitaire complémentaire en cytopathologie clinique à des anatomocytologistes.
- Permettre aux pathologistes et aux internes en phase d'approfondissement ou de consolidation de se former de façon spécifique à la cytopathologie gynécologique et non gynécologique.

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation les stagiaires sont capables de :

- Prendre en charge dans leurs structures l'ensemble des prélèvements cytologiques pouvant être effectués sur des patient-es
- Interpréter les prélèvements pour lesquels elles/ils ont suivi des stages de formation
- Réaliser une première analyse des autres prélèvements cytologiques (et, si nécessaire, contacter un-e collègue expert-e pour un avis complémentaire)
- Échanger avec l'équipe technique de leur structure à propos de technique cytologique afin d'en maintenir la qualité ou de l'améliorer

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans  C@nditOnLine :

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- les diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

- *Titulaires du diplôme français d'État en Médecine ayant obtenu*
 - *le C.E.S d'anatomie pathologie humaine*



- ou le D.E.S d'anatomie et de cytologie pathologiques
- ou la compétence en anatomie humaine par le Conseil National de l'Ordre de Médecins après avis des commissions de qualifications
- Médecins étrangers titulaires d'une spécialisation en anatomie pathologique humaine jugée équivalente par le responsable pédagogique
- Internes de spécialité en anatomie et cytologie pathologiques en phase d'approfondissement ou de consolidation

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé-e de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1050 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit-e en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

[🔗 Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Pré-requis obligatoires

Aucun pré-requis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futur-es stagiaires (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contact(s)

Contacts

Beatrix Cochand-priollet

Sandrine Wittmann

✉ sandrine.wittmann@aphp.fr;

Ayéélé Ekoue-Bla

✉ ayele.ekoue-bla@u-paris.fr

Infos pratiques

Contacts

Beatrix Cochand-priollet

Sandrine Wittmann

✉ sandrine.wittmann@aphp.fr;

Ayéélé Ekoue-Bla

✉ ayele.ekoue-bla@u-paris.fr



Établissement(s) partenaire(s)

Université de Lyon

<https://www.universite-lyon.fr/>

Université de Lille

<https://www.univ-lille.fr/>

Université de Toulouse

<https://www.univ-toulouse.fr/>

Université de Reims

<https://www.univ-reims.fr/>

En savoir plus

Lien vers la Faculté de Médecine

<http://www.medecine.parisdescartes.fr/>



Programme

Organisation

Référence formation : DIA261

Volume horaire : 84 heures d'enseignement + 5 stages

Rythme : 1 module de 2/3 jours consécutifs par mois + 5 stages obligatoires de 1 à 3 jours chacun

Lieux : Paris, Lille, Lyon, Toulouse

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 :

- Cytopathologie Gynécologique
- Prélèvements cervico-utérins

Module 2 :

- Cytopathologie des séreuses
- Cytopathologie des urines/ séreuses
- *Cytopathologie des urines*

Module 3 :

- Cytopathologie thyroïdienne
- Cytopathologie thyroïdienne / *Lavage Broncho-alvéolaire*
- Cytopathologie pancréatique

Module 4 :

- Cytopathologie mammaire
- Cytopathologie Glandes salivaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Benoit Terris est PU-PH

Coordinatrice pédagogique : Béatrix Cochand-Priollet est MCU-PH

Co-responsables : Dr S. CAUDROY ; Pr M. COURTADE-SAÏDI ; Pr E. LETEURTRE ; Dr E. PIATON

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Dr C. Basset, Dr Cl. Bigorgne, Dr M.F. Bretz-Grenier, Dr B. Burroni, Dr M.C. Charpentier, Dr M. Decaussin-Petrucci, Dr P.A. Just, Pr J. Klijanienko, Dr L. Lacoste-Collin, Dr E. Menet, Pr V. Molinié, Dr M. Polivka, Dr B. Royer, Dr V. Suciú



Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, les stagiaires émargent une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et les Responsables de la Formation émettent une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

